

Seulement : la construction du sens par exclusion de points de vue¹

M^a LUISA DONAIRE
Universidad de Oviedo, España

Résumé

L'étude de *seulement* est abordée à partir de l'hypothèse qu'il s'agit d'une entité sémantique dont la signification consiste à instruire une certaine stratégie discursive qui détermine la construction du sens des énoncés dans lesquels elle intervient. La « stratégie *seulement* » a pour but de faire admettre un point de vue moyennant l'exclusion d'un autre point de vue. Cette stratégie connaît trois types de réalisations qui diffèrent quant à l'agencement des divers matériaux linguistiques, syntaxiques et sémantiques, mis en œuvre et quant au nombre de points de vue convoqués et leurs relations respectives.

Mots clés : stratégie discursive, point de vue, polyphonie, énonciation, sémantique.

Abstract

This paper studies *seulement* from the hypothesis that it is a semantic unit whose meaning deploys a discursive strategy that determines the construction of the sense of the statement. The «*seulement strategy*» is aimed at imposing a certain viewpoint while excluding another one. The strategy thus translates into three types of realizations, which differ depending on the organization of the linguistic, syntactic and semantic materials used, as well as on the number of viewpoints involved and their corresponding relationships.

Keywords: discursive strategy, viewpoints, polyphony, enunciation, Semantics.

1. Introduction

La langue peut s'exprimer par des procédures simples, directement, mais elle le fait très souvent en traçant des chemins plus ou moins tortueux. Ce recours à des dynamiques différentes permet au linguiste d'identifier plusieurs façons de construire le sens linguistique, qui constituent des stratégies discursives diverses. Ces stratégies

¹ Ce travail s'inscrit dans le cadre du projet de recherche FFI2009-08714 « Dictionnaire d'opérateurs sémantico-pragmatiques en français contemporain », financé par le Ministère de la Science et de l'Innovation espagnol.

construisent des représentations de l'énonciation qui décrivent le plus exactement possible les intentions communicatives du locuteur.

La construction du sens dans l'énoncé répond toujours à une certaine stratégie discursive² qui met en jeu divers points de vue (*pdv*) et des relations particulières entre ces *pdv*. Les stratégies discursives sont donc des stratégies « polyphoniques ».

Ce qui est essentiel dans toute stratégie discursive, ce qui la définit, c'est le « but discursif » qu'elle vise. Elle répond à un plan unique et elle a recours à des procédures linguistiques orientées vers ce but, des procédures sémantiques et aussi des procédures formelles lui servant d'indices dans l'énoncé.

La définition d'une stratégie discursive particulière devra rendre compte, alors, du nombre et de la forme des *pdv* convoqués, des relations que ces divers *pdv* entretiennent entre eux et du but discursif visé, ainsi que des moyens linguistiques mis en jeu par la stratégie.

Ces stratégies peuvent être rendues par l'agencement des divers composants de l'énoncé ou bien être instruites par une unité sémantique en particulier. Le domaine des connecteurs, des marqueurs de discours, des opérateurs³ fournit ainsi un champ d'étude intéressant, leur signification étant constituée par l'instruction d'une stratégie discursive déterminée.

C'est l'une de ces unités que j'ai choisie pour montrer comment la signification d'une entité sémantique détermine la construction du sens des énoncés dans lesquels elle intervient. J'aborderai l'étude de *seulement*, en m'appuyant sur l'hypothèse qu'il s'agit d'une entité sémantique dont la signification consiste à instruire une certaine stratégie discursive. Il s'agira donc de définir cette stratégie et de décrire les diverses formes qu'elle adopte.

2. Combien de *seulement* ?

Quand on compare la définition de *seulement* qu'on trouve dans les dictionnaires avec celle que proposent les travaux des linguistes consacrés aux adverbes⁴, on peut

² Pour des précisions concernant la notion de « stratégie discursive », se reporter à Donaire (2004, 2006) et Hailllet (2002, 2004, 2007), parmi d'autres.

³ Je ne rentrerai pas ici dans le débat terminologique mais, si je dois utiliser un terme général pour désigner ces unités linguistiques, j'emploierai celui d'« opérateur » qui me semble le plus général et le plus dépourvu de connotations incommodes.

⁴ Il y a très peu de travaux consacrés en particulier à *seulement* tout seul (Piot, 1998) ou dans un petit groupe d'adverbes à sens proche (Lamiroy et Charolles, 2004 ; Charolles et Lamiroy, 2007). L'étude de *seulement* s'intègre en général dans des études consacrées aux adverbes en *-ment*.

se demander combien de valeurs peut prendre cette unité et s'il est possible de regrouper ces diverses valeurs (ou emplois) sous une signification unique.

Dans les dictionnaires, il y a une inflation de valeurs, jusqu'à 11 dans le TLFi⁵ et 10 dans le Littré. Ceux-ci incluent des usages vieillis et régionaux, et distinguent de multiples nuances qu'il faut plutôt attribuer au contexte. C'est ainsi que le TLFi considère, par exemple, une valeur temporelle (*À ce moment-là, seulement*) ; l'expression d'un doute ou une inquiétude (*Cela n'a pas le sou pour souper. Me payera-t-il mon logement seulement ?*, Hugo) ; l'expression d'un souhait ou d'un regret (*Que j'arrive seulement au pouvoir, et l'on verra !*, Scribe). Une constante, d'ailleurs : les définitions polysémiques des dictionnaires ne permettent pas d'entrevoir le lien sémantique qui lie les divers emplois enregistrés.

Dans la littérature linguistique, la situation est inversée : les linguistes s'accordent à reconnaître deux valeurs à *seulement*, en s'appuyant cette fois sur des critères explicites et notamment sur la distinction entre « adverbess de constituant » et « adverbess de phrase ». *Seulement* serait alors, en même temps, adverbe de constituant et adverbe de phrase, et à chaque comportement syntaxique lui correspondrait une valeur sémantique. Pour Schlyter (1977), on aurait un adverbe de constituant à valeur restrictive et un adverbe de relation (« il relie la phrase où il figure avec le contexte », p. 128) ; pour Molinier et Lévrier (2000), lorsqu'il est intégré à la proposition, *seulement* a une valeur de restriction et en tant qu'adverbe de phrase c'est un focalisateur qui introduit un contraste. Lamiroy et Charolles (2004) ajoutent une troisième valeur : dans une position intrapredicative⁶ *seulement* a un emploi restrictif (il réalise « un prélèvement restrictif sur un ensemble », p. 62), lorsqu'il commute avec *uniquement*, et est un adverbe de degré lorsqu'il commute avec *à peine*, tandis qu'en position extrapredicative, il commute avec *mais* et prend une valeur d'opposition. En 2007, ces mêmes auteurs (Charolles et Lamiroy), distinguent entre un emploi restrictif et un emploi connectif (connecteur oppositif qui commute avec *mais*). Guimier (1996) propose une analyse un peu différente, en faisant intervenir la notion de « focalisation » et de « non-dit » : pour lui, l'adverbe de constituant, paradigmatissant (« présuppose une classe (un paradigme) d'êtres », p. 136), est un outil de focalisation et un signal de non-dit, tandis que l'adverbe de phrase, exophrastique, marque une opposition, mais avec une nuance : cette opposition est « restrictive ». La notion de « restriction » intervient donc ici dans la description de *seulement* en tant qu'adverbe de phrase, ce qui fait son originalité par rapport aux autres analyses mentionnées.

Gezundhajt (2000) présente aussi un trait original : aux deux fonctionnements en tant qu'adverbe de constituant et adverbe de phrase, on y ajoute *pas seulement*,

⁵ *Trésor de la langue française*, version informatisée.

⁶ Terminologie qu'ils empruntent à Guimier (1996).

considéré comme « un marqueur à part entière » (p. 111) et *non seulement*, qualifié de « moule argumentatif ». Gross (1986) parle dans ce cas d'une « conjonction complexe » discontinue parce qu'associée à *mais* (p. 103), et pour Schlyter (1977) les deux éléments, *non* ou *pas* et *seulement*, « forment une unité étroite » (p. 103).

Ducrot et Anscombe (1988 : 159) attribuent trois valeurs à *seulement* : opérateur restrictif, lorsqu'il s'agit d'un adverbe de constituant (*Pierre a fait le tour du monde avec seulement 100F en poche*) ; opérateur de coordination entre énoncés, lorsqu'il commute avec *mais*. (*Je suis bien allé voir Pierre, seulement il n'était pas là*) ; opérateur argumentatif polarisé, qui n'apparaît qu'en contexte négatif (*Pierre n'a pas seulement de quoi manger, il ne va pas s'acheter un appartement*). Cette troisième valeur fait l'originalité de l'étude de Ducrot et Anscombe, car on ne trouve rien de similaire dans les autres analyses.

Une constante dans les travaux des linguistes : la valeur de restriction qui caractérise normalement *seulement* en tant qu'adverbe de constituant, et aussi en tant qu'adverbe de phrase dans le cas de Guimier (1996). Mais cela ne semble pas fournir un élément d'unité : « opérateur de coordination », « opérateur argumentatif » (Ducrot et Anscombe, 1988), « adverbe de relation » (Schlyter, 1977), « focalisateur qui introduit un contraste » (Molinier et Lévrier, 2000), « connecteur oppositif » (Lamiroy et Charolles, 2004, 2007), ne sont pas réductibles à une simple restriction.

Deux ou trois valeurs alors pour *seulement*, et même quatre si on considère, avec Gross (1986 : 104) que *si seulement* constitue, de même que *non seulement* ou *pas seulement*, une « conjonction complexe ».

En regardant de près ces analyses, on constate l'application de critères objectifs concernant le comportement syntaxique de *seulement*, ce qui contraste avec l'absence de critères linguistiques pour caractériser les valeurs sémantiques. Restriction, opposition, contraste, etc., semblent aller de soi et ces notions ne sont pas expliquées.

Mon propos ici est d'appliquer des critères sémantico-pragmatiques, et notamment la notion de stratégie discursive (polyphonique), à la définition sémantique de *seulement*, en établissant un lien avec ses propriétés syntaxiques. Cette optique devrait permettre de donner une définition unitaire de cette unité et en même temps d'expliquer la polysémie qui la caractérise.

3. *Seulement* : quelle(s) stratégie(s) ?

Les diverses stratégies discursives visent un objectif commun, à savoir, faire admettre un point de vue, leur diversité résidant surtout dans la façon dont le locuteur

présente ce point de vue, les procédures par lesquelles il le fait admettre et les moyens linguistiques qu'il met en jeu.

À titre d'exemple, voici comparées trois stratégies instruites par trois unités lexicales qu'on peut classer parmi les « connecteurs » ou « opérateurs » argumentatifs : *puisque*, *enfin* et *seulement*. Je pars pour cela de (3), phrase proposée par *Le Petit Robert* pour *seulement*, et j'observe le résultat de la commutation de *seulement* avec *puisque* et *enfin* :

- (1) C'est une bonne voiture, **puisque** elle est chère
- (2) C'est une bonne voiture, **enfin**...⁷ elle est chère
- (3) C'est une bonne voiture, **seulement** elle est chère

(1) et (2) acceptent l'enchaînement avec, par exemple, « j'achète cette voiture ». Avec (1) on fait admettre ce point de vue en l'imposant, d'une certaine façon, « être chère » apparaissant comme lié de façon presque nécessaire à « être une bonne voiture », l'argumentation se fonde sur un principe, qui est présenté comme admis par la communauté linguistique, de forme « ce qui est cher est bon » : « c'est une bonne voiture » apparaît donc comme incontestable et comme une bonne raison pour l'acheter⁸.

Avec (2), il ne s'agit pas d'imposer un point de vue : on convoque le même principe « ce qui est cher est bon », mais le présentant cette fois comme contestable, « être cher » apparaît ici comme plus fort que « être bonne ». Avec *enfin* on cherche l'accord, la connivence⁹ du destinataire pour admettre « être une bonne voiture » et ceci comme une bonne raison pour l'acheter¹⁰, à condition que le destinataire accepte le principe convoqué.

Finalement, avec (3) la différence est saillante. D'abord, le point de vue à admettre n'est plus « j'achète » mais plutôt le contraire. Pour cela, on considère provisoirement l'argument « c'est une bonne voiture » pour ensuite lui opposer « elle est chère », convoquant ainsi un principe différent à celui de (1) et (2), disons « on achète bon marché ». Il ne s'agit pas de présenter des arguments comme contestables ou

⁷ Il s'agit d'une rectification, on remplace « bonne » par « chère ». Le sens serait rendu plus évident si on insère l'expression « je veux dire » : *C'est une bonne voiture, enfin, je veux dire elle est chère.*

⁸ Pour une analyse détaillée de la valeur sémantique de *puisque*, se reporter à Álvarez Castro et Donaire (2011).

⁹ La « connivence » est l'une des valeurs identifiées par Luscher et Moeschler (1990) pour *enfin*.

¹⁰ L'analyse de *enfin* sous une optique sémantico-pragmatique a fait l'objet d'une publication précédente (Donaire, à paraître).

incontestables, mais on invite le destinataire à suivre le raisonnement montré afin de le conduire vers la conclusion envisagée : « je ne l'achète pas ».

Un même but discursif, donc, faire admettre un point de vue, et trois arrangements discursifs différents, trois façons différentes de construire le sens, instituant une certaine relation entre le locuteur et le destinataire : dans (2) et (3) ils convergent vers un même discours, tandis que (1) présente le locuteur et le destinataire comme discursivement divergents.

Par la suite, j'essaierai de montrer la spécificité de *seulement* en tant qu'outil linguistique instruisant une certaine stratégie discursive qui vise à faire admettre un certain point de vue.

4. Un premier aperçu : la syntaxe

L'analyse d'un vaste corpus¹¹ permet d'abord de constater que *seulement* est susceptible d'occuper des places diverses dans la phrase : position frontale (4), position frontale détachée (5)¹², à l'intérieur de l'énoncé après pause (6) ou sans pause (7) et (8), position finale (9) et en incise (10) :

- (4) Je ne suis pas gardien. **Seulement** président. Quand il y a eu de la bagarre, je suis sorti de la cellule pour voir ce qui se passait et il est parti pendant ce temps-là. Ce n'est pas de ma faute. Je ne suis pas chargé de garder la prison. (G. Delteil, *Gombo*, Liana Lévi, 2009, p. 78)
- (5) Moi, dit Arandjel, j'ai connu un homme qui a mangé son propre doigt, dit-il en levant son pouce. Il l'a coupé et il l'a fait cuire. **Seulement**, il ne s'en souvenait plus le lendemain et il réclamait partout son doigt. (F. Vargas, *Un lieu incertain*, J'ai Lu, 2010, p. 259)
- (6) Le lendemain, la place était déserte, **seulement** jonchée d'innombrables morceaux de verre. (Ph. Claudel, *Le rapport Brodeck*, Éd. Stock, 2007, p. 297)
- (7) Quand nous signons un contrat d'artiste, nous avons toujours à l'esprit que le disque devra non **seulement** être un succès immédiat, mais se vendre aussi pendant des années. (P. Nègre, *Sans contrefaçon ou presque...*, Fayard, 2010, p. 117)
- (8) En 2001, les conventions ZEP ont donné lieu à un lancement médiatique qui suggérait qu'il ne s'agissait pas **seulement** de démocratiser le recrutement, mais aussi de faire parler de soi. (*LMD*, nov. 2006)

¹¹ Plus de 1.200 occurrences dans des textes littéraires contemporains et de presse (*Le Monde* et *Le Monde Diplomatique*).

¹² Dans le corpus qui sert de base à Lamiroy et Charolles (2004) il y a très peu d'occurrences, six, de *seulement* en tête de phrase, mais mon corpus montre qu'il est assez fréquent dans les textes littéraires, notamment en contexte dialogal.

- (9) Dans ce cas, selon la formule classique, le président est effectivement la « clé de voûte des institutions ». Mais dans ce cas **seulement**. (LM, A. Passeron, 5/07/1989)
- (10) Emmène-moi, **seulement**, et je serai ta servante... je ne te demanderai rien... je n'ai besoin de rien... je suis si seule, si malheureuse... (I. Némirowsky, *Film parlé*, Denoël, 2009, p. 76)

Le type de phrase dans lequel on trouve *seulement* est également varié : phrase déclarative, affirmative (4), (6), (9), (10) ou négative (5), (7), (8) ; interrogative, affirmative (11) ou négative (12) ; impérative (13) ; exclamative (14) :

- (11) On a vu les viols collectifs requalifiés en « tournantes » et devenir l'apanage quasi exclusif des jeunes Maghrébins, le port de la minijupe dans les cités (et **seulement** là ?) une étonnante et « nouvelle » prise de risque pour les filles... (LMD, sept. 2004)
- (12) Reconquérir la parole, refuser en actes l'inacceptable, en premier lieu la fameuse « fracture sociale », traiter les conflits par davantage de délibération et moins de hiérarchie, tel est l'esprit qui anime aujourd'hui les acteurs du changement. La gauche plurielle saura-t-elle non **seulement** les écouter, mais aussi les entendre ? (LMD, oct. 1997)
- (13) –Donnez-moi **seulement** une adresse, un point de chute ! supplia-t-elle. Dans dix ans, dans vingt ans, nous pourrions nous revoir ! (T. Jonquet, *Ad Vitam Aeternam*, Seuil, 2003, p. 187)
- (14) Il a une gueule d'ange, mais se conduit comme un voyou, ton ami. Oh, si **seulement** il pouvait être mon ami ! s'était-elle dit, la confidence au bord des lèvres. (K. Pancol, *La valse lente des tortues*, Albin Michel, 2008, p. 327)

Comme il a été signalé¹³, *seulement*, contrairement à d'autres adverbes de constituant, ne peut être en aucun cas focus de la phrase, et en particulier, être extrait par *c'est... que*. Cependant, Schlyter (1977), Guimier (1996) et Piot (1998), constatent qu'il peut être extrait avec le focus : c'est ce que confirme (15) et qu'on peut vérifier pour (4), (6), (7), (8), (9), (11), (12), mais cela s'avère impossible pour (5), (10), (13) et (14) :

- (15) Moi je ne savais rien, vous ne m'aviez rien dit. *C'est seulement* ce matin *que* vous m'avez sorti toute l'histoire. (F. Vargas, *Debout les morts*, J'ai Lu, 1995, p. 146)
- (4) *C'est seulement* président [*que* je suis]
- (6) *C'est seulement* jonchée d'innombrables morceaux de verre *qu'*elle était
- (7) *C'est non seulement* un succès immédiat *que* le disque devra être
- (8) *Ce n'est pas seulement* de démocratiser le recrutement *qu'*il s'agissait
- (9) *C'est seulement* dans ce cas *que* le président est...

¹³ Cf. notamment Schlyter (1977) et Lamiroy et Charolles (2004).

- (11) Et *c'est seulement* là *qu'*on a vu devenir le port de la mini-jupe... ?
(12) *C'est non seulement* les écouter *que* la gauche plurielle saura-telle... ?

Dans le cas de (13), c'est l'impératif qui bloque la transformation et elle serait possible avec toute autre forme syntaxique équivalente :

- (13') *C'est seulement* une adresse *qu'*il faut que vous me donniez !

Dans (10) il y a aussi l'impératif, mais l'équivalence n'est pas avec une quelconque forme d'injonction, il s'agit plutôt d'une hypothèse : « Si tu m'emmènes, je serai ta servante ». Alors, tant dans (10) que dans (5) et (14), *seulement* présente un comportement syntaxique particulier : il ne s'y rattache pas à un constituant quelconque de la phrase, mais à toute la phrase. Ceci constitue un premier indice de classement.

D'autres comportements syntaxiques apparaissent comme concomitants avec cette différence constatée. Ainsi, dans (7), (8) et (12), *seulement* est à la forme négative, ce qui s'avère impossible dans le cas de (5), (10) et (14) :

- (5) Il l'a coupé et il l'a fait cuire. (**Non / *Pas*) *seulement*, il ne s'en souvenait plus le lendemain...
(10) Emmène-moi, (**non / *pas*) *seulement*, et je serai ta servante...
(14) Oh, si (**non / *pas*) *seulement* il pouvait être mon ami !

Dans le cas de (5), l'impossibilité n'est pas le fait de la position frontale, puisque (4) accepte la négation :

- (4) Je ne suis pas gardien. (*Pas*) *seulement* président.

Lorsque *seulement* est précédé de négation, comme c'est le cas dans (7), (8) et (12), *non seulement* ou *pas seulement* est corrélé avec *mais*, qui introduit le deuxième segment de l'énoncé, et dans (9) *mais* précède *seulement*, de même que dans (16) et (17) :

- (16) Le président avait choisi la seconde solution. Charly ne fut donc pas condamné à quelques années de prison, mais *seulement* à plusieurs mois. (F.O. Giesbert, *L'Immortel*, Flammarion, 2007, p. 78)
(17) À partir de cette date, l'éducation surveillée ne recevra plus des mineurs condamnés à des peines de prison, mais *seulement* ceux faisant l'objet de mesures d'éducation. (LMD, juin 2002)

La corrélation avec *mais* ne serait pas possible pour (5) et (14), tandis que *mais* pourrait précéder *seulement* dans (5), (18), (19) et non pas dans (14), ni dans (20) et (21) :

- (5) Il l'a coupé et il l'a fait cuire. (**Seulement / Mais seulement**), il ne s'en souvenait plus le lendemain...
- (18) Quand on ne peut rien voir, on peut toujours sentir. (**Seulement / Mais seulement**), c'est plus long. (F. Vargas, *Dans les bois éternels*, J'ai Lu, 2009, p. 139)
- (19) Ce garçon mignon dont toutes les adolescentes accrochent un poster au mur de leur chambre, c'est un peu la même histoire que les Osmond Brothers ou les boys band. (**Seulement / Mais seulement**), cette fois-ci, le phénomène ne fut pas médiatisé par la presse jeune, mais s'est répandu grâce à Internet partout dans le monde. (P. Nègre, *Sans contrefaçon ou presque...*, p. 206)
- (14) Oh, si (***mais**) **seulement** il pouvait être mon ami !
- (20) Super. Il avait dormi comme un bébé. Si (***mais**) **seulement** il n'avait pas si mal à la tête... (B. Aubert, *Funérarium*, Seuil, 2004, p. 129)
- (21) Ah c'est tout vous, ça ! Efficacité, efficacité ! On ne perd pas de temps ! Si (***mais**) **seulement**, tout le monde était comme vous ! (D. Foenkinos, *La délicatesse*, Gallimard, 2009, p. 185)

L'incompatibilité de *seulement* avec *mais* dans (10) n'est pas du même genre que celle que manifestent (14), (20) et (21) : (10') n'est pas acceptable, mais il suffirait de déplacer *seulement* en tête de phrase pour que la modification devienne possible :

- (10') Emmène-moi, (***mais**) **seulement**, et je serai ta servante...
(**Seulement / Mais seulement**), emmène-moi et je serai ta servante...

Bref, *mais seulement* n'est possible que lorsque *seulement* est, ou peut être déplacé, en position frontale détachée et non précédé de *si*, ou lorsqu'il est à l'intérieur de l'énoncé. Cette propriété est concomitante avec l'impossibilité d'être extrait par *c'est... que* dans le cas de *seulement* en position frontale. Cela fournit un deuxième facteur de classement qui distingue, cette fois, trois comportements syntaxiques de *seulement* :

- *seulement*₁, qui peut être extrait avec le focus par *c'est... que* et qui se combine avec *mais* ;
- *seulement*₂, qui ne peut être extrait par *c'est... que* en aucun cas et qui se combine avec *mais* ;
- *seulement*₃, qui ne peut être extrait par *c'est... que* en aucun cas et ne se combine pas avec *mais*.

Si on revient maintenant sur les exemples analysés, on constate d'ailleurs que ces trois *seulement* réagissent de façon différente aussi quant aux autres propriétés mentionnées :

- *seulement*₁ apparaît dans toutes les positions, sauf en position frontale détachée ; admet la négation par *non* ou par *pas* et est alors corrélatif de *mais* ; est rattaché à un constituant ou à une phrase ;

- *seulement*₂ apparaît normalement en position frontale détachée ou non détachée, et exceptionnellement – c’est le cas dans (10) – en position incise ; n’admet pas la négation ni la corrélation avec *mais* ; n’est pas intégré à une phrase ;
- *seulement*₃, normalement précédé de *si*¹⁴, apparaît généralement en position initiale, ou bien *seulement* est inséré entre le verbe et son complément – c’est le cas dans (22) –, entre un verbe auxiliaire ou semi-auxiliaire et le participe ou l’infinitif – c’est le cas dans (23) – ; n’admet pas la négation ni la corrélation avec *mais*.

(22) Vieil hypocrite, vieux raseur, qui ne voulait pas admettre qu’un pauvre pêcheur breton le distrait de son ennui. S’il savait **seulement**, Decambrais, ce qu’il avait trouvé dans sa livraison du matin. (F. Vargas, *Pars vite et reviens tard*, J’ai Lu, 2008, p. 27)

(23) En Afrique, ça ne fonctionne pas tout à fait comme chez nous. Si tu avais **seulement** mis les pieds dans une ambassade, tu t’en serais rendu compte. (G. Delteil, *Gombo*, p. 32)

Les occurrences (4), (6), (7), (8), (9), (11), (12), (15), (16) et (17) répondent aux propriétés syntaxiques de *seulement*₁ ; les occurrences (5), (10), (18) et (19) répondent à celles de *seulement*₂ ; les occurrences (13), (14), (20), (21), (22) et (23) répondent aux propriétés syntaxiques de *seulement*₃.

Aux propriétés décrites viennent d’ailleurs s’ajouter d’autres qu’on extrait facilement des occurrences analysées : tandis que *seulement*₁ apparaît dans n’importe quel type de phrase, *seulement*₂ est généralement suivi d’une phrase négative, et *seulement*₃ introduit le plus souvent une phrase exclamative. D’autre part, l’exemple (24), un cas de *seulement*₂, montre sa compatibilité avec *voilà*, compatibilité qu’il ne partage pas avec *seulement*₁ (4) et *seulement*₃ (14):

(24) Anabel, il y a un problème, lui expliqua-t-il. L’épouse d’un client vient de m’appeler. Il est... vous avez compris ? Je dois me rendre immédiatement chez lui. **Seulement voilà**, il habite Troyes et il y a urgence. Accepteriez-vous de m’y conduire ? (T. Jonquet, *Ad Vitam Aeternam*, p. 93)

(4) Je ne suis pas gardien. **Seulement** (*voilà) président

(14) Oh, si **seulement** (*voilà) il pouvait être mon ami !

5. Analyse sémantique

L’analyse syntaxique permet de distinguer trois comportements différents de

¹⁴ On a vu que *seulement*₃ peut apparaître, non seulement dans une phrase déclarative ou exclamative précédée de *si*, comme dans (20) et (14), mais aussi avec l’impératif, comme dans (13).

seulement, mais cela ne suffit pas pour considérer qu'il existe trois entités différentes. Cependant, si l'analyse sémantique confirmait cette distinction, on serait alors en présence de trois entités sémantiques sous une même forme.

Je ferai intervenir trois types de critères¹⁵ : la possibilité de commutation avec d'autres unités de la langue ; les paraphrases qui permettent de rendre compte de la signification de *seulement* dans les différents contextes ; les enchaînements possibles à partir de la séquence qui contient cette unité. Le résultat de l'application de ces critères fournira les bases de l'analyse polyphonique, celle-ci permettant finalement de définir la ou les stratégies discursives instruite(s) par *seulement*.

Le premier critère, celui de la commutation, confirme l'analyse syntaxique. Il n'y a pas d'unité qui commute avec *seulement* dans toutes ses occurrences, mais il y en a au moins une qui commute avec toutes les occurrences de chaque type défini par l'analyse syntaxique.

*Seulement*₁ commute toujours avec *uniquement*, ce qui n'est pas possible pour *seulement*₂ et *seulement*₃ :

- (6) Le lendemain, la place était déserte, (**seulement / uniquement**) jonchée d'innombrables morceaux de verre
- (16) Charly ne fut donc pas condamné à quelques années de prison, mais (**seulement / uniquement**) à plusieurs mois
- (10) Emmène-moi, (**seulement / *uniquement**), et je serai ta servante...
- (18) Quand on ne peut rien voir, on peut toujours sentir. (**Seulement / *Uniquement**), c'est plus long
- (20) Il avait dormi comme un bébé. Si (**seulement / *uniquement**) il n'avait pas si mal à la tête...
- (21) Ah c'est tout vous, ça ! Efficacité, efficacité ! On ne perd pas de temps ! Si (**seulement / *uniquement**), tout le monde était comme vous !

Contrairement à *seulement*₁ et *seulement*₃, *seulement*₂ commute avec *mais* :

- (18) Quand on ne peut rien voir, on peut toujours sentir. (**Seulement / Mais**), c'est plus long
- (19) ...c'est un peu la même histoire que les Osmond Brothers ou les boys band. (**Seulement / Mais**), cette fois-ci, le phénomène ne fut pas médiatisé par la presse jeune...
- (7) ...nous avons toujours à l'esprit que le disque devra non (**seulement / *mais**) être un succès immédiat, mais...

¹⁵ J'applique ainsi la méthode décrite par Haillet (2010) pour la description sémantico-pragmatique de *du moins* et *au moins*.

- (11) ... le port de la minijupe dans les cités (et (**seulement** / ***mais**) là ?) une étonnante et « nouvelle » prise de risque...
(14) Oh, si (**seulement** / ***mais**) il pouvait être mon ami !
(22) S'il savait (**seulement** / ***mais**), Decambrais, ce qu'il avait trouvé dans sa livraison du matin

Et, contrairement à *seulement*₁ et *seulement*₂, *seulement*₃ commute avec *au moins* :

- (14) Oh, si (**seulement** / **au moins**) il pouvait être mon ami !
(23) Si tu avais (**seulement** / **au moins**) mis les pieds dans une ambassade, tu t'en serais rendu compte
(4) Je ne suis pas gardien. (**Seulement** / ***Au moins**) président
(16) Charly ne fut donc pas condamné à quelques années de prison, mais (**seulement** / ***au moins**) à plusieurs mois
(5) ...Il l'a coupé et il l'a fait cuire. (**Seulement** / ***Au moins**), il ne s'en souvenait plus le lendemain...
(18) Quand on ne peut rien voir, on peut toujours sentir. (**Seulement** / ***Au moins**), c'est plus long

Ce test montre bien que la signification de *seulement* change parallèlement à son comportement syntaxique : la différence entre *uniquement*, *mais* et *au moins* me semble suffisamment probante.

Quand on fait intervenir le deuxième critère, la distinction entre *seulement*₁, *seulement*₂ et *seulement*₃ se manifeste à nouveau.

On a vu que, traditionnellement, on attribue à *seulement* une valeur de restriction, notamment lorsqu'il fonctionne comme un adverbe de constituant, comportement qui correspond à *seulement*₁. En effet, dans (9), par exemple, « dans ce cas seulement » apparaît comme une restriction, qui exclut d'autres cas possibles ; dans (11) la question « et seulement là ? » concerne une restriction qui oppose « là » à « ailleurs aussi » ; dans (16), « plusieurs mois » apparaît comme une restriction par rapport à « quelques années » ; etc. Mais ce n'est pas toujours le cas, dans (4), par exemple, « président » ne restreint pas la signification de « gardien », mais plutôt le contraire : président est sans doute « plus » que gardien ; de même dans (6), on ne voit pas si nettement cette restriction : être « jonchée d'innombrables morceaux de verre » donne une idée de quelque chose de quantitativement supérieur à « rue déserte ».

Et même si on acceptait la notion de « restriction » comme celle qui s'adapte à la description de toutes les occurrences de *seulement*, on devrait alors se demander quelle serait dans ce cas la différence sémantique entre *seulement* et d'autres unités signifiant une restriction, comme c'est le cas, par exemple de *à peine* ou *du moins*.

Il me semble que ce qui fait la spécificité de *seulement*₁ peut être mis en évidence par les paraphrases qu'il autorise. Ainsi, je fais l'hypothèse que *seulement*₁ véhicule toujours un présupposé, par rapport auquel *seulement*₁ signale un contraste, qui a un effet normalement minorant. Ce contraste peut être rendu explicite au moyen de *mais*, comme c'est le cas dans (9), (16) et (17), et, lorsqu'il est à la forme négative, *mais* apparaît de façon presque systématique, c'est le cas de (7), (8) et (12). L'effet minorant est le résultat de la comparaison des deux segments reliés par *seulement*₁.

Un énoncé de forme *seulement*₁ (X, Y) présente X comme une restriction concernant un présupposé Y et pouvant être paraphrasé par « autre que Y », X pouvant être ou non explicite dans le cotexte. Lorsque l'énoncé a la forme *non seulement*₁ (X, Y), X inclut Y présupposé, mais ici la négation a pour effet d'ajouter « autre que Y », cet « autre » étant actualisé et introduit par *mais*, qui marque le contraste. *Non seulement*₁ X *mais* Y ne nie pas X, X et Y sont affirmés, la négation affecte la signification de *seulement*₁ et plus concrètement la restriction du présupposé¹⁶. *Seulement*₁ (X, Y) admet donc une paraphrase de la forme « C'est X et pas Y, qui est plus que X » et sa négation « C'est X et aussi Y, qui est plus que X ».

Dans (4), par exemple, *seulement*₁ présente « être président » comme présupposé, et excluant « être autre que président », cet « autre » étant représenté dans l'énoncé par « gardien ». *Seulement*₁ signale un contraste entre « gardien » et « président », ce dernier minorant le terme présupposé (« je suis président et non pas gardien qui est plus que président », dans ce cas, en ce qui concerne la garde des prisonniers). Le contraste pourrait être explicité au moyen de *mais* : « je ne suis pas gardien mais seulement président ».

Dans (7), où *seulement*₁ est nié, on présente « être un succès immédiat » comme excluant tout autre résultat plus favorable, *mais* introduisant par la suite une explicitation d'un autre possible résultat « se vendre pendant des années » qui contraste avec Y, celui-ci apparaissant alors comme moins que X. Le terme « aussi », actualisé dans ce contexte, montre que X n'est pas exclu. La paraphrase serait ici de la forme « le disque devra être un succès immédiat et aussi se vendre pendant des années qui est plus qu'être un succès immédiat ».

Un énoncé de type *seulement*₂ (X, Y) ne véhicule pas de présupposés, mais il fait référence à une conclusion qui peut rester implicite, celle qu'on tire de Y et qui est remplacée par celle qui dérive de X. *Seulement*₂ vise à exclure Y et à faire admettre X.

¹⁶ Ceci semble contredire la possibilité de considérer *non seulement* et *pas seulement* comme une unité (Schlyter, 1977), une conjonction complexe (Gross, 1998) ou un marqueur à part entière (Gezundhajt, 2000).

*Seulement*₂ (X, Y) admet toujours une paraphrase de la forme « X empêche de considérer Y et la conclusion qui en dérive ».

L'examen de quelques exemples montre bien la différence avec la signification de *seulement*₁. Dans le cas de *seulement*₂, il y a aussi contraste, mais cette fois non pas avec un présupposé, mais avec la conclusion qui dérive de Y. Même si la conclusion qui dérive de X apparaît comme plus forte que celle qu'on tire de Y, dans la relation entre X et Y il n'est pas tant question de minoration que de remplacement et même d'opposition. La paraphrase qui servirait à décrire *seulement*₂ serait de la forme « Ce n'est pas Y mais Z, car X », où Z serait la conclusion qu'on tire de X.

Dans (5), par exemple, on ne présuppose rien, c'est lorsque *seulement*₂ intervient, qu'il s'établit une opposition entre « il le réclamait [son doigt] partout » et ce qu'on aurait pu conclure à partir de Y (« il l'a coupé [son propre doigt] et l'a fait cuire »), par exemple « il regrette ». Cette conclusion possible est contredite par « il ne s'en souvenait plus le lendemain », de telle façon que X et la conclusion qu'il autorise (Z) remplacent Y dans l'argumentation.

Dans (19), *seulement*₂ introduit une opposition entre « c'est répandu grâce à Internet... » et ce qu'on aurait pu conclure à partir de « c'est un peu la même histoire que... », opposition qui est rendue explicite dans X « le phénomène ne fut pas médiatisé par la presse jeune ». Du coup, Y est exclu et c'est X qui doit être admis.

Quant à *seulement*₃ (X, Y), la conclusion qu'on peut tirer de Y est annulée par l'énonciation de X, celle-ci constituant un commentaire à propos de Y qui limite les enchaînements possibles à partir de cette séquence. La différence avec *seulement*₂ réside en ce que, avec *seulement*₃, l'énonciation de X apparaît comme un obstacle à la conclusion qu'on pourrait tirer de Y. Il ne s'agit pas d'opposer deux conclusions, mais de limiter les possibilités d'enchaînement énonciatif à partir de Y. La stratégie mise en jeu par *seulement*₃ pourrait être paraphrasée par « je serais prêt à admettre Y et les conclusions qui s'en dérivent si ce n'était pas X », et de façon abrégée « C'est Y mais non pas Z, car X ».

À titre d'exemple, je fais la glose de (20). L'énonciation de Y « Super. Il avait dormi comme un bébé » conduit vers la conclusion « tout va bien ». L'énonciation de « Si seulement... » apparaît comme un obstacle pour tirer cette conclusion, et la suite oppose un contre-argument « il avait si mal à la tête » qui empêche tout enchaînement à partir de Y dans le sens de « tout va bien ».

Mis à part ce *seulement*₃, qui apparaît sous la forme *si seulement*, il y a aussi un *seulement*₃ interrogatif :

- (25) Mais quand elle cherchait un nom à inscrire en tant que pigeon sophistiqué avec dodu compte en banque, elle paniquait... Où le trouver ? Sur quel trottoir de Londres se dandinait-il ? Était-il **seulement** dans l'annuaire ? (K. Pancol, *Les écureuils de Central Park sont tristes le lundi*, Albin Michel, 2010, p. 358)
- (26) –Tu sais, dit-il, en articulant les mots avec difficulté, que tu ne m'as jamais raconté exactement... ton premier mariage.
–Mais est-ce que j'y pensais **seulement** ? murmura-t-elle en levant les épaules avec une expression lasse et irritée. Les hommes ont une mémoire terrible. Une femme, tu sais, ça oublie si bien... (I. Némirowsky, *En raison des circonstances*, Denoël, 2009, p. 116)

Il s'agit bien d'un *seulement*₃, car il répond aux mêmes tests et notamment à la commutation avec *au moins* et non pas avec *uniquement* ni avec *mais* :

- (25) Était-il (**au moins** / ***uniquement** / ***mais**) dans l'annuaire ?
(26) Mais est-ce que j'y pensais (**au moins** / ***uniquement** / ***mais**) ?

Par ailleurs, il ne s'agit pas d'une véritable interrogation, car elle est orientée vers une réponse négative, ce que montre clairement l'occurrence (27) :

- (27) Que risque-t-il à jouer le rôle pour un jour ? Rien. Qu'y gagne-t-il ? Beaucoup : laminer ce père, lui montrer sa faute, lui faire ressentir la honte et la culpabilité. Se pose-t-il **seulement** la question du mouchoir ? De la présence de son ADN sur les lieux ? **Même pas**. (F. Vargas, *Un lieu incertain*, p. 310)

Les commutations et les paraphrases possibles, on l'a vu, marquent la différence entre *seulement*₁, *seulement*₂ et *seulement*₃, et permettent de poser l'hypothèse qu'il s'agit de trois entités sémantiques. Cette hypothèse se voit renforcée lorsqu'on tient compte des enchaînements différents que ces trois entités autorisent.

En effet, les occurrences de *seulement*₁ admettent l'insertion de « et pas plus » ou « et rien d'autre », que les deux autres entités excluent. De son côté, *seulement*₂ est le seul à pouvoir enchaîner avec « alors ce n'est pas tout à fait le cas de Y », et il n'y a que *seulement*₃ qui enchaîne avec « (mais) ce n'est pas le cas ». Les exemples analysés vérifient aisément ces propriétés :

- (4) Je ne suis pas gardien. **Seulement** président **et pas plus**
(8) ...qu'il ne s'agissait pas **seulement** de démocratiser le recrutement **et pas plus**, mais aussi de faire parler de soi
- (18) Quand on ne peut rien voir, on peut toujours sentir. **Seulement**, c'est plus long, **alors ce n'est pas tout à fait que sentir remplace voir**
- (19) c'est un peu la même histoire que les Osmond Brothers ou les boys band. **Seulement**, cette fois-ci, le phénomène ne fut pas médiatisé par la presse jeune,

mais s'est répandu grâce à Internet partout dans le monde, **alors ce n'est pas tout à fait la même histoire**

- (21) Si **seulement** tout le monde était comme vous ! **mais ce n'est pas le cas**
(27) Se pose-t-il **seulement** la question du mouchoir ? **ce n'est pas le cas**

5.1. *Seulement*, la part de la polyphonie

On a analysé, jusque-ici, les outils linguistiques mis en jeu par *seulement*, sur le plan de la syntaxe et sur le plan sémantique. Mais, ce qui définit une stratégie discursive particulière ce ne sont pas ces outils linguistiques, car ils peuvent servir à construire des stratégies bien différentes. Ce qui caractérise une stratégie discursive c'est, d'une part, le nombre et la forme des points de vue qu'elle fait intervenir, ainsi que les relations que ces points de vue entretiennent entre eux et, d'autre part, le but discursif visé.

En termes de polyphonie, la stratégie instruite par *seulement* (« stratégie *seulement* ») aurait pour but de faire admettre un point de vue (*pdv*) : dans le cas de *seulement*₁ (X, Y), il s'agit de faire admettre le point de vue représenté dans X ; avec *seulement*₂ (X, Y), il s'agit de faire admettre la conclusion qui dérive du point de vue représenté dans X ; avec *seulement*₃ (X, Y), il s'agit de faire admettre quelque chose d'autre que le point de vue représenté dans Y, en vertu du point de vue représenté dans X.

Contrairement au cas de *puisque*, comme on l'a vu plus haut, la « stratégie *seulement* » ne consiste pas à faire admettre un point de vue en l'imposant : *seulement* invite le destinataire à suivre le raisonnement montré, à réaliser les opérations énonciatives qui mènent à repousser un argument et à en accepter un autre, dirigeant ainsi l'allocutaire vers le but visé, lui faisant parcourir un certain chemin argumentatif qui conduit à admettre le point de vue pris en charge par le locuteur.

Dans la « stratégie *seulement* », d'ailleurs, il y a toujours « exclusion » d'un autre point de vue : dans le cas de *seulement*₁ (X, Y), il s'agit de faire admettre le point de vue représenté dans X en excluant celui représenté dans Y ; avec *seulement*₂ (X, Y), il s'agit de faire admettre la conclusion qui dérive du point de vue représenté dans X en excluant celle qui dérive du point de vue représenté dans Y ; avec *seulement*₃ (X, Y), il s'agit de faire admettre quelque chose d'autre que le point de vue représenté dans Y, d'exclure donc le point de vue représenté dans Y, en vertu du point de vue représenté dans X. La stratégie générale pourrait être paraphrasée par « il faut admettre *pdv*₁ (X) parce que *pdv*₂ (Y) n'est pas pertinent », et ceci en vertu d'un argument qui fait intervenir un présupposé (*seulement*₁), ou bien en vertu d'un

argument qui signale une exception à un mouvement argumentatif (*seulement*₂), ou enfin en vertu d'une dynamique argumentative qui empêche de conclure dans une certaine direction (*seulement*₃).

Ce qui est alors spécifique à *seulement* ce n'est pas simplement de faire admettre un point de vue, mais de faire admettre un point de vue moyennant l'exclusion d'un autre.

Cette stratégie est réalisée de façon différente par *seulement*₁, *seulement*₂ et *seulement*₃, ces trois entités présentant un agencement différent des points de vue et mettant en jeu des matériaux linguistiques différents.

Je précise très brièvement quelques notions concernant la polyphonie¹⁷, notamment ce que j'entends ici par *point de vue* (*pdv*). Un *point de vue* associe une *source* et un *contenu* ou *objet construit* (ici désigné par *p*, *q*). La source ou origine peut être le locuteur (*L*), mais aussi un autre locuteur (présenté comme tel dans l'énoncé), un ex-locuteur, une voix collective (ON-locuteur), etc. La relation entre source et contenu peut se manifester à travers une certaine attitude : monstration, assertion, mise en question, etc. Finalement, la stratégie discursive résultera aussi de la relation entre les divers points de vue convoqués.

Quand on énonce *seulement*₁ (*X*, *Y*), on fait intervenir trois points de vue : *pdv*₁, dont la source n'est pas nécessairement le locuteur mais que celui-ci prend en charge, introduit un thème ; *pdv*₂, dont la source est une communauté linguistique, un ON-locuteur, auquel le locuteur s'identifie, introduit un présupposé concernant une valeur possible dans le cadre de la situation qui est prise comme thème ; un troisième *pdv*₃, dont la source est le locuteur, signale que l'entité considérée présente une valeur inférieure à celle qui est possible d'après *pdv*₂, ce qui a pour conséquence d'exclure la valeur représentée dans *pdv*₂.

(28) Il y a douze millions d'habitants en France et **seulement** un million huit cent mille en Angleterre. (K. Pancol, *Les yeux jaunes des crocodiles*, 2006, p. 281)

Dans (28), le locuteur (*L*) est la source de *pdv*₁, qui introduit le thème, et correspond à l'objet construit {il-y-avoir-douze-millions-de-habitants-en-France} ; *pdv*₂ véhicule un présupposé qui correspond à l'objet {il-y-avoir-un-million-huit-cent-mille-de-habitants-en-Angleterre} ; finalement *L* signale (*pdv*₃) que la valeur représentée dans l'objet construit de *pdv*₂ apparaît comme inférieure à celle qu'on pourrait considérer à partir de *pdv*₁.

¹⁷ Cf. Anscombe (à paraître).

Quand on énonce **seulement**₂ (X, Y), on convoque quatre points de vue : pdv_1 , dont le locuteur (L) n'est pas nécessairement la source, introduit le cadre du discours p_1 où intervient **seulement**₂ ; un deuxième point de vue pdv_2 , dont un *ON-locuteur* est la source, introduit un savoir collectif qui permet de tirer de p_1 la conclusion r ; pdv_3 , dont la source est indéterminée, introduit un argument qui permet de tirer la conclusion *non-r* ; pdv_4 , dont la source est le locuteur, considère p_1 comme insuffisant ou comme non pertinent en vertu de pdv_2 et pdv_3 .

(18) Quand on ne peut rien voir, on peut toujours sentir. **Seulement**, c'est plus long

Dans (18), le locuteur n'est pas la source de pdv_1 correspondant à l'objet construit {quand-on-ne-pouvoir-rien-voir-on-pouvoir-toujours-sentir} (p_1), qui permet de tirer la conclusion {le-toucher-pouvoir-remplacer-la-vue} (pdv_2) ; le locuteur est la source de pdv_4 correspondant à l'objet {voir-avec-le-toucher-être-plus-long-que-voir-avec-la-vue} (q_1) d'où on tire la conclusion {le-toucher-ne-pas-pouvoir-remplacer-la-vue}, ce qui mène à considérer {le-toucher-pouvoir-remplacer-la-vue} comme un argument non pertinent dans la situation envisagée.

Quand on énonce *seulement*₃ (X, Y), on convoque quatre points de vue : pdv_1 , dont le locuteur n'est pas nécessairement la source, et dont le contenu est p_1 ; pdv_2 , dont la source est une communauté linguistique dont L fait partie (contenu p_2), permet de tirer à partir de p_1 une conclusion r ; pdv_3 , dont la source n'est pas L , et qu'il ne prend pas en charge, introduit un nouvel argument q_1 dont on tire la conclusion *non-r* ; pdv_4 , dont la source est le locuteur, considère pdv_3 comme un obstacle pour pouvoir appliquer p_2 , q_1 constituant une exception par rapport à p_2 .

(21)–Ah c'est tout vous, ça ! Efficacité, efficacité ! On ne perd pas de temps ! Si **seulement**, tout le monde était comme vous !

Dans (21), le locuteur est la source de {vous-être-efficace} (pdv_1) ; un savoir collectif est convoqué auquel on attribue {être-efficace-faire-que-tout-marcher-bien} (pdv_2), ce qui permet de conclure {tout-marcher-bien} à partir de {vous-être-efficace} ; mais une voix non identifiée introduit pdv_3 {tout-le-monde-ne-pas-être-efficace}, vis-à-vis duquel le locuteur garde une distance et dont on tire la conclusion {tout-ne-pas-marcher-bien}, ce qui permet au locuteur (pdv_4) de présenter ce dernier comme un obstacle pour pouvoir appliquer pdv_2 , pdv_3 constituant une exception par rapport à {tout-marcher-bien}.

6. Conclusion

L'analyse sémantico-pragmatique de *seulement* confirme l'hypothèse de

départ, selon laquelle il s'agirait d'une entité sémantique dont la signification consiste à instruire une certaine stratégie discursive participant à la construction du sens de l'énoncé.

La « stratégie *seulement* » a pour but de faire admettre un point de vue moyennant l'exclusion d'un autre point de vue. Cette stratégie connaît trois types de réalisations qui diffèrent quant à l'agencement des divers matériaux linguistiques, syntaxiques et sémantiques, mis en œuvre et quant au nombre de points de vue convoqués et leurs relations respectives. C'est ainsi qu'on peut distinguer trois entités sémantiques sous une même entité lexicale : lorsqu'on énonce *seulement* (*X, Y*), avec *seulement*₁ on fait admettre *X* moyennant une restriction concernant *Y* ; avec *seulement*₂ on fait admettre la conclusion qui dérive de *X* en excluant celle qui dérive de *Y* ; avec *seulement*₃ on fait admettre quelque chose d'autre que *Y*, d'exclure donc *Y*, en vertu de *X*.

Références bibliographiques

- Álvarez, Castro, C. et Donaire, M.L., « Deux marqueurs en cause: *puisque* et *puesto que* », *Langages*, 184, 2011, pp. 35-49.
- Anscombe, J.C., « Polyphonie et représentation sémantique : notions de base », *Revue de Sémantique et Pragmatique* (à paraître).
- Anscombe, J.C. et Ducrot, O., *L'argumentation dans la langue*, Liège, Pierre Mardaga, 1988.
- Beyssade, C., « *Seulement* et ses usages scalaires », *Langue Française*, 165, 2010, pp. 103-124.
- Charolles, M. et Lamiroy, B., « Du lexique à la grammaire : *seulement*, *simplement*, *uniquement* », *Cahiers de Lexicologie*, 90, 1, 2007, pp. 1-24.
- Donaire, M.L. (éd.), *Dynamiques concessives / Dinámicas concesivas*, Madrid, Arrecife, 2004.
- « Les dialogues intérieurs à la langue », *Le Français Moderne*, XXIV, 1, 2006, pp. 61-73.
- « *Enfin*, quelle(s) stratégie(s) énonciative(s) ? », *Opérateurs discursifs du français. Éléments pour une description sémantique et pragmatique*, Berne, Peter Lang, (à paraître).
- Ducrot, O., *La preuve et le dire*, Paris, Repères-Mame, 1973.
- Gezundajt, H., *Adverbes en -ment et opérations énonciatives*, Berne, Peter Lang, 2000.
- Gross, G., *Grammaire transformationnelle du français : l'adverbe*, Paris, Asstril, 1986.
- Guimier, C., *Les adverbes du français. Le cas des adverbes en -ment*, Paris, Ophrys, 1996.

- Haillet, P.P., *Le conditionnel en français : une approche polyphonique*, Paris, Ophrys, 2002.
- « Cadres hypothétiques au conditionnel et stratégie concessive » in Donaire, M.L. (éd.), *Dynamiques concessives / Dinámicas concessivas*, Madrid, Arrecife, 2004, pp. 95-116.
- *Pour une linguistique des représentations discursives*, Bruxelles, De Boeck, 2007.
- « Du moins et au moins : fondements d'une approche contrastive », *Revue de Sémantique et Pragmatique*, 28, 2010, pp. 47-72.
- Lamiroy, B. et Charolles, M., « Simplement, seulement, malheureusement, heureusement », *Travaux de Linguistique*, 49, 2, 2004, pp. 57-79.
- Le Monde (1939-2002). L'histoire au jour le jour*, CD, Emme édition.
- Le Monde Diplomatique 28 années*, CD, 1978.
- Luscher, J.M. et Moeschler, J., « Approches dérivationnelles et procédurales des opérateurs et connecteurs temporels : les exemples de *et* et de *enfin* », *Cahiers de Linguistique Française*, 11, 1990, pp. 77-104.
- Molinier, C. et Lévrier, F., *Grammaire des adverbes. Description des formes en -ment*, Genève, Droz, 2000.
- Mørdrup, O., *Une analyse non transformationnelle des adverbes en -ment*, *Revue Romane*, numéro spécial, 11, 1976.
- Piot, M., « L'adverbe conjonctif *seulement* » in Bilger, M. et al., *Analyse linguistique et approches de l'oral. Recueil d'études offert en hommage à Claire Blanche Benveniste*, *Orbis Supplementa* 10, Paris-Louvain, Peeters, 1998, pp. 249-256.
- Schlyter, S., *La place des adverbes en -ment*, Thèse de l'Université de Constance, 1977.